

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET SÉNAT
DE BELGIQUE

12 octobre 2012

COMMISSION DE CONTRÔLE
DES DÉPENSES ÉLECTORALES ET
DE LA COMPTABILITÉ
DES PARTIS POLITIQUES

**Loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation
et au contrôle des dépenses électorales
engagées pour les élections des Chambres
fédérales, ainsi qu'au financement et à la
comptabilité ouverte des partis politiques**

**PUBLICATION
du rapport financier
sur la comptabilité du parti politique
PARTI POPULAIRE – PERSONEN PARTIJ (PP)
et de ses composantes
(exercice 2011)**

Documents précédents:

Documents de la Chambre:

Doc 53 **2173/ (2011/2012):**

001 et 002: Publication des rapports financiers.

003: Corrigendum.

Documents du Sénat:

5-1596/ (2011/2012):

N^{os} 1 et 2: Publication des rapports financiers.

N^o 3: Corrigendum.

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS
EN SENAAT

12 oktober 2012

CONTROLECOMMISSIE BETREFFENDE
DE VERKIEZINGSUITGAVEN EN
DE BOEKHOUDING VAN
DE POLITIEKE PARTIJEN

**Wet van 4 juli 1989 betreffende de beperking
en de controle van de verkiezingsuitgaven
voor de verkiezingen van de federale Kamers,
de financiering en de open boekhouding
van de politieke partijen**

**PUBLICATIE
van het financieel verslag over
de boekhouding van de politieke partij
PARTI POPULAIRE – PERSONEN PARTIJ (PP)
en haar componenten
(boekjaar 2011)**

Voorgaande documenten:

Stukken van de Kamer:

Doc 53 **2173/ (2011/2012):**

001 en 002: Publicatie van de financiële verslagen.

003: Corrigendum.

Stukken van de Senaat:

5-1596/ (2011/2012):

Nrs. 1 en 2: Publicatie van de financiële verslagen.

N^o 3: Corrigendum.

**Composition de la Commission de contrôle à la date de la publication du rapport financier/
Samenstelling van de Controlecommissie op datum van de publicatie van het financieel verslag:**présidents – **André Flahaut - Sabine de Bethune (S)** – voorzitters**A. Titulaires/Vaste leden:**CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS/
KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

N-VA: Peter Luykx, Veerle Wouters
 PS: André Frédéric, Karine Lalieux
 MR: Daniel Bacquelaine
 CD&V: Raf Terwingen
 sp.a: Renaat Landuyt
 Ecolo-Groen: Zoé Genot
 Open Vld: Luk Van Biesen
 cdH: Joseph George

SENAT/ SENAAT

N-VA: Louis Ide, Karl Vanlouwe
 PS: Ahmed Laaouej, Philippe Mahoux
 MR: Christine Defraigne
 CD&V: Dirk Claes
 sp.a: Guy Swennen
 Ecolo-Groen: Freya Piryne
 Open Vld: Bart Tommelein
 VB: Yves Buysse

B. Suppléants/Plaatsvervangers:CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS/
KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

Miranda Van Eetvelde, Flor Van Noppen
 Thierry Giet, Yvan Mayeur
 Corinne De Permentier
 Stefaan Vercamer
 Myriam Vanlerberghe
 Meyrem Almaci
 Bart Somers
 N

SENAT/ SENAAT

Inge Faes, Lieve Maes
 Hassan Bousetta, Olga Zrihen
 Armand De Decker
 Jan Durnez
 N
 Jacky Morael
 Nele Lijnen
 Bart Laeremans

N-VA	:	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	:	Parti Socialiste
MR	:	Mouvement Réformateur
CD&V	:	Christen-Democratisch en Vlaams
sp.a	:	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	:	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
Open Vld	:	Open Vlaamse liberalen en democraten
VB	:	Vlaams Belang
cdH	:	centre démocrate Humaniste
FDF	:	Fédéralistes Démocrates Francophones
LDD	:	Lijst Dedecker
MLD	:	Mouvement pour la Liberté et la Démocratie

<i>Abréviations dans la numérotation des publications:</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties:</i>	
DOC 53 0000/000:	Document parlementaire de la 53 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 53 0000/000:	Parlementair document van de 53 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA:	Questions et Réponses écrites	QRVA:	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV:	Version Provisoire du Compte Rendu intégral (couverture verte)	CRIV:	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)
CRABV:	Compte Rendu Analytique (couverture bleue)	CRABV:	Beknopt Verslag (blauwe kaft)
CRIV:	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)	CRIV:	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)
PLEN:	Séance plénière	PLEN:	Plenum
COM:	Réunion de commission	COM:	Commissievergadering
MOT:	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT:	Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>		<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	
<i>Commandes:</i>		<i>Bestellingen:</i>	
Place de la Nation 2		Natieplein 2	
1008 Bruxelles		1008 Brussel	
Tél. : 02/ 549 81 60		Tel. : 02/ 549 81 60	
Fax : 02/549 82 74		Fax : 02/549 82 74	
www.lachambre.be		www.dekamer.be	
e-mail : publications@lachambre.be		e-mail : publicaties@dekamer.be	

PARTI POPULAIRE – PERSONEN PARTIJ (PP)

*Verschueren & ^{associés}
^{vennoten}*
Association d'avocats – Advocatenassociatie

Jean-Marie Verschueren °
Carl Vander Espt

Avocats associés

François Adriaensen
Audrey Maguin-Vreux
François-Xavier Decléyre
Fanny Bruyer

Avocats

**Commission de contrôle des dépenses électorales et
de la comptabilité des partis politiques**
A l'attention de Monsieur le Président de la Chambre
des représentants et de Madame la Présidente du Sénat
Place de la Nation
1008 Bruxelles

Le 21 août 2012

Monsieur le Président de la Chambre des représentants,
Madame la Présidente du Sénat,

**JS -"Services Logistiques du Parti Populaire" - Administration provisoire des
biens**

M. réf. : 01705155

En ma qualité d'administrateur provisoire de l'ASBL « Services Logistiques du Parti
Populaire », vous trouverez ci-joint le rapport financier dûment signé par mes soins
relatif au parti et à ses composantes pour l'exercice 2011.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Chambre des
représentants, Madame la Présidente du Sénat, à l'assurance de ma considération
distinguée.

Jean-Marie Verschueren



AVENUE LOUISE, 200 (BTE 116) - B 1050 BRUXELLES • LOUIZALAAN, 200 (BUS 116) - B 1050 BRUSSEL
TEL 02 643 36 36 - FAX 02 643 36 37 - E-MAIL verschueren@verschueren-law.be
N° TVA – BTW N° : BE 0439.722.081

° Société privée à responsabilité limitée civile • Burgerlijke besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid

RAPPORT FINANCIER RELATIF AU PARTI POPULAIRE ET SES COMPOSANTES
EXERCICE 2011

Conformément à l'article 24 de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques, le présent rapport est adressé au Président du Sénat, au Président de la Chambre des représentants, au Ministre des Finances et à la Commission de contrôle.

La liste des composantes ainsi que les comptes consolidés ont été arrêtés au 31 décembre 2011 par l'administrateur provisoire de l'ASBL, nommé par décision du Tribunal de première instance de Bruxelles en date du 2 février 2011.

Bruxelles le 21 août 2012

Jean-Marie Verschueren
Administrateur provisoire



1. IDENTIFICATION DU PARTI ET DE SES COMPOSANTES AU 31 DECEMBRE 2011

Le Parti Populaire était composée de deux entités consolidées.

1° L'ASBL Services Logistiques du Parti Populaire, qui est l'association reconnue et agréée par le Roi. Il s'agit de l'organe de gestion financière du Parti Populaire

"L'association vise à recueillir les financements publics et privés ainsi que les cotisations des membres destinés au Parti Populaire et à en supporter les dépenses de fonctionnement et électorales. L'association apporte son soutien logistique en termes de ressources humaines, matérielles et financières. Elle peut accomplir tous les actes de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à son objet visant à le faciliter".

Dénomination : Services Logistiques du Parti Populaire
Forme juridique : Association sans but lucratif (a.s.b.l.)
n° RPM : 0819.079.579
Siège social : 1170 Bruxelles – Avenue du Houx, 42

Composition : Mischaël MODRIKAMEN, avocat
Avenue du Houx, 42 – 1170 Bruxelles

Rudy AERNOUDT, fonctionnaire européen
Lindepark, 48 – 9831 Sint Martens Latem

Nathalie NOIRET, fonctionnaire (juriste)
Rue Victor Horta, 36 – 1348 Louvain-La-Neuve

Réviseur d'entreprise : M Willem Van Cauter

Remarques : L'ASBL n'est plus formellement soumise à la loi sur la comptabilité des partis politiques depuis la perte de la dotation en février 2011. Toutefois, le Parti Politique a décidé de s'y soumettre volontairement, tenant compte de ce qu'il a encore perçu un mois de dotation publique, en janvier 2011.

Pour rappel, à la suite d'un conflit interne entre les administrateurs et des risques de paralysie de l'ASBL, M Modrikamen, président du Parti Populaire, a sollicité et obtenu du tribunal de première instance la nomination d'un administrateur provisoire, Me Jean-Marie Verschueren, en date du 2 février 2011. Celui-ci était toujours en fonction au cours de l'exercice 2011.

2° Fondation Populaire

« Article 5 - BUT

La Fondation a pour but de défendre et promouvoir, en toute indépendance, les valeurs de liberté, de responsabilité individuelle, de solidarité, de justice, d'égalité des citoyens et de neutralité religieuse et philosophique dans la sphère publique.

ARTICLE 6 - ACTIVITES

En vue de réaliser ce but, la Fondation constitue un mouvement politique dénommé « Parti Populaire ». Le Parti Populaire et ses adhérents souscrivent aux valeurs et principes énoncés par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et les défendent.

La Fondation réalisera également ces buts, en éditant, par tout moyen de communication, une publication dénommée « Le Peuple ». D'une manière générale, la Fondation peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à la réalisation des buts qu'elle s'est fixés. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à ces buts ou permettant de la mettre en valeur; ainsi, la Fondation peut s'associer à d'autres institutions, associations, fondations ou sociétés dans l'intention d'agir pour un but compatible avec celui qu'elle s'est fixé.

Forme juridique : Fondation de droit belge
N RPM : 0831 874 374
Adresse : Avenue du Houx 42, 1170 Bruxelles
Organe : Président et Conseil d'administration (Bureau politique)
Réviseur d'entreprise : M Willem Van Cauter

Composition du Bureau Politique (au 1^{er} août 2012):

Président : Mischaël MODRIKAMEN, Avocat
Avenue du Houx, 42 – 1170 Bruxelles

Membres : Philippe CHANSAY-WILMOTTE, Avocat
Chaussée de Liège, 37 – 4500 Huy

Robert WAUTHY, Professeur retraité
Fermer Moreau, 1A – 5100 Wierde

Yasmine DEHAENE, Employée
Avenue du Houx 42 à 1170 Bruxelles

Alain CAPIAUX, Sans profession,
Chemin de la Sarte 26 à 5190 Jemeppe Sur Sambre

Michel MARY, cadre d'entreprise,
Rue du 11 novembre 25, à 7090 Braine Le comte

Willem TOUTENHOOFD, Cadre d'entreprise
Boulevard de l'Europe 65
1420 Braine-l'Alleud

2. COMPTES SYNTHETIQUES DE CHAQUE COMPOSANTE

ASBL SERVICES LOGISTIQUES DU PP

BILAN	
Actifs immobilisés	
Actifs circulants	1.692,19
Total actif	1.692,19
Patrimoine	-3.598,98
Provisions et impôts différés	
Dettes	5.291,17
Total passif	1.692,19
COMPTE DE RESULTATS	
Produits des activités courantes	40.935,84
Charges sur activités courantes	82.000,67
Résultat courant avant résultats financiers	-41.064,83
Produits financiers	92,74
Charges financières	1.412,01
Résultat courant avant impôts	-42.384,10
Impôts	
Résultat de l'exercice	-42.384,10

FONDATION POPULAIRE

BILAN
Actifs immobilisés
Actifs circulants 1.096,24
Total actif 1.096,24
Patrimoine 1.096,24
Provisions et impôts différés
Dettes
Total passif 1.096,24
COMPTE DE RESULTATS
Produits des activités courantes 14.765,00
Charges sur activités courantes 13.564,30
Résultat courant avant résultats financiers 1.200,70
Produits financiers
Charges financières 104,46
Résultat courant avant impôts 1.096,24
Impôts
Résultat de l'exercice 1.096,24

CONSOLIDATION PP

BILAN
Actifs immobilisés
Actifs circulants 2.788,43
Total actif 2.788,43
Patrimoine -2.502,74
Provisions et impôts différés
Dettes 5.291,17
Total passif 2.788,43
COMPTE DE RESULTATS
Produits des activités courantes 48.500,84
Charges sur activités courantes 88.364,97
Résultat courant avant résultats financiers -39.864,13
Produits financiers 92,74
Charges financières 1.516,47
Résultat courant avant impôts -41.287,86
Impôts
Résultat de l'exercice -41.287,86

3. COMPTES CONSOLIDES DU PARTI ET DE SES COMPOSANTES

7 2-

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

		Comptes annuels au 31.12.2011	
		Exercice	Exercice précédent
1.BILAN			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES		0,00	4.415,69
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (ANNEXE I)		0,00	0,00
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ANNEXE II)		0,00	0,00
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ANNEXE III)			
A. Terrains et constructions		0,00	0,00
B. Installation, machines, outillage		0,00	3.587,99
C. Mobilier et matériel roulant		0,00	0,00
D. Location-financement et droits similaires		0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		0,00	0,00
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (ANNEXE IV)		0,00	627,70
ACTIFS CIRCULANTS		2.788,43	61.268,99
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN			
A. Créances sur activités courantes		0,00	0,00
B. Autres créances		0,00	0,00
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION		0,00	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS			
A. Créances sur activités courantes		377,43	508,93
B. Autres créances		0,00	5.739,15
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		0,00	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES		2.411,00	48.285,24
X. COMPTES DE RÉGULARISATION		0,00	6.735,67
TOTAL DE L'ACTIF		2.788,43	65.684,68

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

PASSIF		Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		-2.502,74	38.785,12
I. FONDS SOCIAL ET RESERVES		0,00	0,00
II. PLUS-VALUES DE REEVALUATION		0,00	0,00
III. RESULTAT REPORTE			
	Bénéfice reporté (+)	-2.502,74	38.785,12
	Perte reportée (-)	0,00	0,00
IV. SUBSIDES EN CAPITAL		0,00	0,00
V. INTERETS DE TIERS		0,00	0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		0,00	0,00
VI.A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (ANNEXE V)			
	A. Provisions pour propagande électorale	0,00	0,00
	B. Provisions pour pensions et obligations similaires	0,00	0,00
	C. Provisions pour grosses réparations et gros entretiens	0,00	0,00
	D. Provisions pour autres risques et charges	0,00	0,00
VI.B. IMPOTS DIFFERES		0,00	0,00
DETTES		5.291,17	26.899,56
VII. DETTES A PLUS D'UN AN			
	A. Dettes financières		
	1. Etablissements de crédit	0,00	0,00
	2. Dettes de location-financement et assimilées	0,00	0,00
	3. Autres emprunts	0,00	0,00
	B. Dettes sur activités courantes	0,00	0,00
	C. Autres dettes	0,00	0,00
VIII. DETTES A UN AN AU PLUS			
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00
	B. Dettes financières		
	1. Etablissements de crédit	0,00	0,00
	2. Autres emprunts	0,00	0,00
	C. Dettes sur activités courantes	174,90	25.222,04
	D. Dettes fiscales, salariales et sociales		
	1. Impôts	0,00	0,00
	2. Rémunérations et charges sociales	5.116,27	1.677,52
	E. Autres dettes	0,00	0,00
IX. COMPTES DE REGULARISATION		0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF		2.788,43	65.684,68

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

2. COMPTE DE RESULTATS							
						Exercice	Exercice précédent
I. PRODUITS SUR ACTIVITES COURANTES						48.500,84	301.796,24
A. Contributions publiques belges (Annexe VI)						36.618,56	217.551,54
B. Autres contributions							
0. Entités liées consolidées						0,00	0,00
1. Entités liées non consolidées						0,00	0,00
2. Mandataires						0,00	0,00
3. Autres (annexe VII)						0,00	0,00
C. Cotisations des membres (Annexe VIII)						5.233,63	35.507,50
D. Revenus du patrimoine immobilier						0,00	0,00
E. Recettes de manifestations, de publications et de publicité						1.220,00	3.310,00
F. Dons, donations ou legs de personnes physiques						4.630,00	45.320,00
G. Produits divers (annexe IX)						798,65	107,20
II. CHARGES SUR ACTIVITES COURANTES						88.364,97	262.813,60
A 1. Approvisionnements et commandes en cours							
1. Achats						0,00	0,00
2. Variation de stock et de travaux en cours						0,00	0,00
A 2. Dotations							
0. Entités liées consolidées						0,00	0,00
1. Entités liées non consolidées						0,00	0,00
2. Mandataires						0,00	0,00
3. Autres (annexe X)						0,00	0,00
B. Services et biens divers							
1. Charges relatives aux bâtiments						17.227,45	47.106,08
2. Charges de fonctionnement administratif						34.273,38	96.115,73
3. Charges de publications						0,00	0,00
4. Charges de publicité, de propagande, d'assemblées, y compris les charges électorales (annexe XI)						16.608,11	100.708,96
5. Charges diverses						282,10	2.151,05
C. Charges de personnel (annexe XII)						10.816,59	13.143,79
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles						3.587,99	3.587,99
E. Réductions de valeurs sur stocks et sur créances sur activités courantes						5.569,35	0,00
F. Provisions pour risques et charges (Dotation +, utilisation -, reprises -)						0,00	0,00
G. Autres charges sur activités courantes						0,00	0,00
H. Charges portées à l'actif (annexes I, II et XI) (-)						0,00	0,00
I. Amortissements sur écarts de consolidations positifs						0,00	0,00
III. RESULTAT COURANT AVANT RESULTAT FINANCIER						-39.864,13	38.982,64

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

2. COMPTE DE RESULTATS (suite)					
				Exercice	Exercice précédent
IV. PRODUITS FINANCIERS				92,74	4,01
A. Produits des immobilisations financières				0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants				24,63	1,29
C. Autres produits financiers				68,11	2,72
V. CHARGES FINANCIERES				1.516,47	201,53
A. Charges des dettes				0,00	0,00
B. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux visés sub II E				0,00	0,00
C. Autres charges financières				1.516,47	201,53
VI. RESULTAT COURANT APRES RESULTAT FINANCIER				-41.287,86	38.785,12
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS (annexe XIII)				0,00	0,00
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (annexe XIV)				0,00	0,00
IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT (+) (-)				0,00	0,00
X. RESULTAT DE L'EXERCICE			(+)/(-)	-41.287,86	38.785,12
A. Part des tiers				0,00	0,00
B. Part du Groupe				-41.287,86	38.785,12
Evolution du patrimoine (consolidé)					
	Au terme de l'exercice antérieur	Nouvelles entités entrées dans le périmètre	Affectations	Prélèvement	Au terme de l'exercice
A. Fonds social et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Plus-value de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Résultat reporté (+) (-)	38.785,12	0,00	-41.287,86	0,00	-2.502,74
D. Subsidés en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intérêts de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Patrimoine (consolidé)	38.785,12	0,00	-41.287,86	0,00	-2.502,74

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

3. ANNEXE					
I. Etat des frais d'établissement			Frais d'établissement	Frais de restructuration	Total
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent			0,00	0,00	0,00
b) mutations de l'exercice			0,00	0,00	0,00
- frais de l'exercice			0,00	0,00	0,00
- amortissements (-)			0,00	0,00	0,00
- autres (+) (-)			0,00	0,00	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a-b)			0,00	0,00	0,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

II. Etat des immobilisations incorporelles			
	Charges électorales portées à l'actif	Autres immobilisations incorporelles	Total
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée et autres activations	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
c) Amort. et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
Mutations de l'exercice			
- Actés	0,00	0,00	0,00
- Repris car excédentaires (-)	0,00	0,00	0,00
- Acquis de tiers	0,00	0,00	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a-c)	0,00	0,00	0,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

III. Etat des immobilisations corporelles			
(1ère partie)			
	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	0,00	7.175,98	0,00
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions , y compris la production immobilisée	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	0,00	7.175,98	0,00
b) Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
Mutations de l'exercice			
- Actées	0,00	0,00	0,00
- Acquis de tiers	0,00	0,00	0,00
- Annulées (-)	0,00	0,00	0,00
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
c) Amort. et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	0,00	3.587,99	0,00
Mutations de l'exercice			
- Actés	0,00	3.587,99	0,00
- Repris car excédentaires (-)	0,00	0,00	0,00
- Acquis de tiers	0,00	0,00	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
- Transférés d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	0,00	7.175,98	0,00
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a+b-c)			
	0,00	0,00	0,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

III. Etat des immobilisations corporelles				
(2 ^{ème} partie)				
		Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations encours et acomptes versés
a) Valeur d'acquisition				
	Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
	Mutations de l'exercice			
	- Acquisitions, y compris la production immobilisée	0,00	0,00	0,00
	- Cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
	- Transférés d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
	Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
b) Plus-values				
	Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
	Mutations de l'exercice			
	- Actées	0,00	0,00	0,00
	- Acquis de tiers	0,00	0,00	0,00
	- Annulées (-)	0,00	0,00	0,00
	- Transférées d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
	Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
c) Amort. et réductions de valeur				
	Au terme de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
	Mutations de l'exercice			
	- Actés	0,00	0,00	0,00
	- Repris car excédentaires (-)	0,00	0,00	0,00
	- Acquis de tiers	0,00	0,00	0,00
	- Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	0,00	0,00	0,00
	- Transférés d'une rubrique à l'autre (+) (-)	0,00	0,00	0,00
	Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	d) Valeur comptable nette au terme de de l'exercice (a+b-c)	0,00	0,00	0,00
dont	- terrains et constructions	0,00		
	- installations, machines et outillages	0,00		
	- mobilier et matériel	0,00		

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

IV. Etat des immobilisations financières		Immobilisations financières
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent		0,00
Mutations de l'exercice		
- Acquisitions		0,00
- Cessions et retraits (-)		0,00
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+) (-)		0,00
Au terme de l'exercice		0,00
b) Plus-values		
Au terme de l'exercice précédent		0,00
Mutations de l'exercice		
- Actées		0,00
- Acquis de tiers		0,00
- Annulées (-)		0,00
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+) (-)		0,00
Au terme de l'exercice		0,00
c) Réductions de valeur		
Mutations de l'exercice		0,00
- Actées		0,00
- Reprises car excédentaires (-)		0,00
- Acquis de tiers		0,00
- Annulées à la suite de cessions et retraits (-)		0,00
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+) (-)		0,00
Au terme de l'exercice		0,00
d) Montants non appelés		
Au terme de l'exercice précédent		0,00
Mutations de l'exercice		0,00
Au terme de l'exercice		0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a+b-c-d)		0,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

2. Créances (immobilisations financières)					
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent				827,70	
Mutations de l'exercice					
- Additions			0,00		
- Remboursements (-)			0,00		
- Réductions de valeur actées (-)			0,00		
- Réductions de valeur reprises (+)			0,00		
- Différences de change (+) (-)			0,00		
- Autres (+) (-)			-827,70		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice				0,00	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice					
V. Evolution des provisions pour risques et charges (Rubrique V.A du passif)					
			Provisions pour propagande électorale	Pensions et obligations similaires	Grosses réparations et gros entretien
Au terme de l'exercice précédent			0,00	0,00	0,00
Mutations de l'exercice:					
- Dotations (+)			0,00	0,00	0,00
- Utilisations et reprises (-)			0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice			0,00	0,00	0,00
				Autres provisions	Total
Au terme de l'exercice précédent				0,00	0,00
Mutations de l'exercice:					
- Dotations (+)				0,00	0,00
- Utilisations et reprises (-)				0,00	0,00
Au terme de l'exercice				0,00	0,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

VI. Contributions publiques belges : détails (rubrique I A du compte de résultats)			
1ère PARTIE	Secrétariat national	Services d'études	Organismes scientifiques
A. Contributions			
Chambre des Représentants	17.402,87	0,00	0,00
Sénat	19.215,69	0,00	0,00
Assemblée Communautaire (Communauté Française, Communauté Germanophone)	0,00	0,00	0,00
Conseils Régionaux (Région Wallonne, Région de Bruxelles-capitale)	0,00	0,00	0,00
sous-total	36.618,56	0,00	0,00
B. Subsidés			
Fédéraux	0,00	0,00	0,00
Communautaires	0,00	0,00	0,00
Régionaux	0,00	0,00	0,00
Provinciaux	0,00	0,00	0,00
Communaux	0,00	0,00	0,00
sous-total	0,00	0,00	0,00
C. Autres subsidés			
	0,00	0,00	0,00
TOTAL	36.618,56	0,00	0,00
2° PARTIE			
	Instituts de formation politique	Producteurs d'émissions politiques concédées	Institution article 22 (1)
A. Contributions			
Chambre des Représentants	0,00	0,00	0,00
Sénat	0,00	0,00	0,00
Assemblée Communautaire (Communauté Française, Communauté Germanophone)	0,00	0,00	0,00
Conseils Régionaux (Région Wallonne, Région de Bruxelles-capitale)	0,00	0,00	0,00
sous-total	0,00	0,00	0,00
B. Subsidés			
Fédéraux	0,00	0,00	0,00
Communautaires	0,00	0,00	0,00
Régionaux	0,00	0,00	0,00
Provinciaux	0,00	0,00	0,00
Communaux	0,00	0,00	0,00
sous-total	0,00	0,00	0,00
C. Autres subsidés			
	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00
(1) Précisez si l'institution article 22 comprend le secrétariat national et/ou le service d'études. Oui/Non (Barrez la mention inutile)			

2

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

3 ^e PARTIE		Arrondissements (circonscriptions électorales)	Groupes politiques	TOTAL
A. Contributions				
	Chambre des Représentants	0,00	0,00	17.402,87
	Sénat	0,00	0,00	19.215,69
	Assemblée Communautaire (Communauté Française, Communauté Germanophone)	0,00	0,00	0,00
	Conseils Régionaux (Région Wallonne, Région de Bruxelles-capitale)	0,00	0,00	0,00
	sous-total	0,00	0,00	36.618,56
B. Subsidés				
	Fédéraux	0,00	0,00	0,00
	Communautaires	0,00	0,00	0,00
	Régionaux	0,00	0,00	0,00
	Provinciaux	0,00	0,00	0,00
	Communaux	0,00	0,00	0,00
	sous-total	0,00	0,00	0,00
C. Autres subsidés				
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	36.618,56
VII. Autres contributions (rubrique I.B.3 du compte de résultats)				
Ventilation de cette rubrique si celle-ci représente un montant important		Exercice	Exercice précédent	
		0,00	0,00	
		0,00	0,00	
		0,00	0,00	
	Total	0,00	0,00	
VIII. Cotisations des membres (rubrique I.C du compte de résultats)				
		Exercice	Exercice précédent	
1. Cartes de membre du parti				
	Cotisations (a)	5.233,63	35.507,50	
	Cotisations rétrocédées aux entités non consolidées (b)	0,00	0,00	
	Solde net des cotisations des entités consolidées(a) - (b)	5.233,63	35.507,50	
2. Autres cotisations				
		0,00	0,00	
	Total net des cotisations (1+2)	5.233,63	35.507,50	

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

IX. Produits divers (rubrique I G du compte de résultats)			
Ventilation de la rubrique si celle-ci représente un montant important		Exercice	Exercice précédent
		0,00	0,00
		0,00	0,00
		0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
X. Dotations autres (rubrique II.A.2.3 du compte de résultats)			
Ventilation de la rubrique si celle-ci représente un montant important		Exercice	Exercice précédent
		0,00	0,00
		0,00	0,00
		0,00	0,00
	Total	0,00	0,00

2

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

XI. Ventilation fournie par le parti en ce qui concerne les charges de publicité, de propagande, d'assemblées et de charges électorales.			
XI.A. Détail de la rubrique II B4 du compte de résultat			
		Exercice	Exercice précédent
1. Publicité, de propagande		16.608,11	49.272,52
2. Assemblées		0,00	28.299,44
3. Charges électorales - Conformément à la loi du 4 juillet 1989 (détail sous l'annexe XI B)		0,00	23.137,00
	Total de la rubrique	16.608,11	100.708,96
XI. B. Détail des charges électorales par destination (détail de l'annexe XI. A.3)			
		Exercice	Exercice précédent
1 Charges électorales du parti et des entités consolidées		0,00	23.137,00
2 Soutiens électoraux versés aux entités non consolidées		0,00	0,00
3 Soutiens électoraux versés aux mandataires		0,00	0,00
	Total des charges électorales	0,00	23.137,00
XI. C. Synthèse des charges électorales supportées dans l'exercice			
		Exercice	Exercice précédent
+ Charges électorales (voir annexe XI. A.3 ou XI B)		0,00	23.137,00
- Charges électorales activées (voir annexe II)		0,00	0,00
+ Dotation aux amortissements des frais de charges électorales portés à l'actif (annexe II)		0,00	0,00
+ Dotations aux provisions pour propagande électorale (annexe V)		0,00	0,00
- Utilisations et reprises de provisions pour propagande électorale (annexe V)		0,00	0,00
= impact des charges électorales sur le résultat de l'exercice		0,00	23.137,00

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

XII. Charges de personnel		Exercice	Exercice précédent
A. Charges de personnel (Rub. II. C du compte de résultat)			
1. Rémunérations et avantages sociaux directs		8.760,02	10.719,61
2. Cotisations patronales d'assurances sociales		2.157,20	2.167,93
3. Primes patronales d'assurances extra-légales		0,00	0,00
4. Autres frais de personnel		-100,63	256,25
5. Pensions		0,00	0,00
Total		10.816,59	13.143,79
B. Coût du personnel détaché en permanence auprès des entités consolidées (compris dans la rubrique II B 2 du compte de résultats)		0,00	0,00
C. Coût du personnel refacturé aux entités liées non consolidées (compris dans la rubrique I.G du compte de résultats)		0,00	0,00
D. Coût du personnel supporté (= A + B - C)		10.816,59	13.143,79
XIII Produits exceptionnels (rubrique VII du compte de résultats)			
		Exercice	Exercice précédent
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
Total		0,00	0,00
Le poste XIII.E "Autres produits exceptionnels" sera ventilé si la rubrique représente un montant important.			

d

Comptes annuels consolidés
du Parti Populaire (PP)

Comptes 2011

	Exercice	Exercice précédent
XIV. Charges exceptionnelles (rubrique VIII du compte de résultats)		
A. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de restructuration(-)	0,00	0,00
Total	0,00	0,00
Le poste XIV.E "Autres Charges exceptionnelles" sera ventilé si la rubrique représente un montant important.		
XV.MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		
+ Résultat de l'exercice	-41.287,86	38.785,12
+ Dotations aux amortissements et réductions de valeurs	9.157,34	3.587,99
- Reprises d'amortissements et de réductions de valeurs	0,00	0,00
+ Dotations aux provisions	0,00	0,00
- Utilisations et reprises de provisions	0,00	0,00
- Frais portés à l'actif	0,00	0,00
- Subsidés en capital		
= Montant de la marge brute d'auto-financement de l'exercice	-32.130,52	42.373,11
XVI.Règles d'évaluation		
Immob. corporelles: terrains et constructions	Amortissements en	
Immob. corporelles: terrains et constructions (frais accessoires)	Amortissements en	
Immob. Corporelles: installations, machines et outillages	Amortissements en 2 ans (informatique)	
Immob. Corporelles: mobilier et matériel roulant	Amortissements en	
Immob. corporelles: leasing	Amortissements en	
Immob. Corporelles: autres	Amortissements en	
Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale.		
Il n'y a pas de stock ni de créances ou dettes exprimées en devises.		

2

PERSONNES OCCUPEES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR LE PARTI POPULAIRE :

Nihil

PERSONNES OCCUPEES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR L'ASBL SERVICES
LOGISTIQUES DU PARTI POPULAIRE : 1

4. RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES

Rapport du réviseur d'entreprises dans lequel celui-ci:

- a) confirme que les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions réglementaires. Ce rapport constitue une attestation au sens des normes générales de révision établies par l'Institut des réviseurs d'entreprises;
- b) expose si l'organisation administrative et comptable du parti et de ses composantes est suffisante pour permettre d'établir des comptes consolidés;
- c) analyse les données des comptes consolidés en mettant en évidence les aspects qui sont susceptibles de favoriser la compréhension de la situation financière et des résultats ainsi que la comparabilité »

Willem Van Caüter
Réviseur d'Entreprises
Gentse Steenweg 55
9300 Aalst

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES
SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES DU PARTI POPULAIRE ET SES
COMPOSANTS POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Fondation Populaire
Avenue du Houx 42
1170 Bruxelles

ASBL Services Logistiques du Parti Populaire
Avenue du Houx 42
1170 Bruxelles

Conformément à la mission reçue par le Président du Parti et du Conseil d'Administration et approuvée par le mandataire judiciaire, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de réviseur d'entreprises. Ce rapport révisoral est établi dans le cadre de l'application de l'article 23 par 4 de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques et inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés ainsi que les mentions et analyses complémentaires requises.

2

Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 2.788,43 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 41.287,86.

L'établissement des comptes annuels consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurants dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels consolidés clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Parti et ses composants, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

willem.van.cauter@jpabelgium.be

0475/ 71 09 44

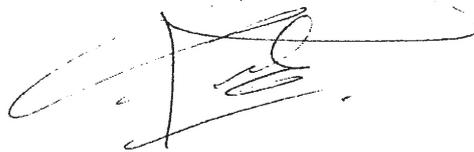
Mentions et informations complémentaires

Dans les cadre des stipulations de l'article 23 par 4 point b) et c) de la loi du 4 juillet 1989 nous :

- Confirmons que l'organisation administrative et comptable du parti et de ses composants est suffisante pour permettre d'établir des comptes consolidés ;
- En ce qui concerne l'analyse des données des comptes consolidés il y a lieu de souligner que le parti, suite à la perte de dotation publique en février 2011, a du sensiblement réduire ses dépenses administratives et de fonctionnement.

De plus, nous demandons que notre mission soit régularisée par les prochaines Assemblées Générales de vos organisations.

Aalst, le 8 août 2012



Willem Van Cauter
Réviseur d'Entreprises.

willem.van.cauter@jpabelgium.be

0475/ 71 09 44

D

RESUME DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier relatif au Parti Populaire a été établi sous la responsabilité de l'administrateur provisoire de l'ASBL Services logistiques du parti Populaire nommé par décision du Tribunal de première instance du 2 février 2011, conformément aux exigences de l'article 23 de la même loi, et contient les éléments mentionnés par l'annexe à la même loi telle qu'insérée par l'article 14 de la loi du 19 novembre 1998, c'est à dire :

- un document identifiant le parti et ses composantes;
- les comptes synthétiques de chaque composante;
- les comptes consolidés du parti et de ses composantes;
- le rapport du réviseur d'entreprises.

Les résultats consolidés de l'exercice découlant des comptes consolidés du parti et de ses composantes fournissent en synthèse les informations suivantes :

Produits des activités courantes 48.500,84
Charges sur activités courantes 88.364,97
Résultat courant avant résultats financiers -39.864,13
Produits financiers 92,74
Charges financières 1.516,47
Résultat courant avant impôts -41.287,86
Impôts
Résultat de l'exercice -41.287,86

Le réviseur d'entreprises a délivré une attestation sans réserve sur les comptes consolidés de l'exercice.

Bruxelles, le 21 août 2012.

Pour l'ASBL,


L'Administrateur provisoire,
Jean Marie Verschuere